

et là, prendre de petits steamers de rivière qui vont jusqu'à la Tuque où l'on construit actuellement un embranchement du chemin de fer du lac Saint-Jean. La distance en canot, de la Tuque à l'Obatogamau, est à peu près la même que du lac Saint-Jean, mais la route est plus difficile. Par la route de la Gatineau, on prend le chemin de fer qui va d'Ottawa à Maniwaki et de là, après un long et difficile voyage en canot jusqu'au cours supérieur de la rivière, on peut passer soit dans la portion supérieure du Saint-Maurice et atteindre par là l'Obatomagau, ou traverser la ligne de partage pour tomber dans un des bras occidentaux de la Nottaway qu'il faut descendre jusqu'au Waswanipi pour remonter ensuite le bras de Chibougamau soit jusqu'au lac de ce nom, soit jusqu'à l'Obatomagau ; ces deux routes sont longues et difficiles et ainsi que celle du Saint-Maurice ne supportent pas la comparaison avec la route du lac Saint-Jean. La construction du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique permettra sans doute de trouver une route meilleure et plus courte en partant du cours supérieur du Saint-Maurice, mais, en attendant, les explorateurs qui désirent se rendre dans la région de Chibougamau feront bien de s'en tenir à la route du lac Saint-Jean, à moins qu'ils n'aient l'intention d'explorer le long des autres routes.

#### *Explorations et voyages antérieurs dans la région.*

C'est dans les Relations des Jésuites qu'il est fait pour la première fois mention de la région avoisinant le lac Saint-Jean et située au nord de ce lac ; nous y trouvons qu'en 1641, le missionnaire Jean de Quen a remonté le Saguenay et découvert le lac Saint-Jean. Quelques années plus tard, une mission permanente fut établie pour les nombreux sauvages qui fréquentaient pendant l'été les rives du lac. Au bout de peu de temps, la petite vérole et la guerre avec les Iroquois, ayant virtuellement exterminé les naturels de la région, la mission fut abandonnée.

En 1661, le missionnaire Dablon fut envoyé par le gouverneur du Canada à la baie d'Hudson par le lac Saint-Jean et la rivière Rupert. Il semble qu'il ne put aller plus loin que le lac Nikabau et se trouva dans l'impossibilité de continuer son voyage à cause des bandes belliqueuses d'Iroquois qui infestaient la région du nord-ouest.

La Compagnie de la baie d'Hudson ayant établi son premier poste à l'embouchure de la rivière Rupert en 1669, les autorités françaises du Canada envoyèrent de Québec le missionnaire Charles Albanel pour observer les agissements des Anglais dans la baie d'Hudson et pour induire les sauvages à continuer d'expédier au sud leurs fourrures à Québec. Il fit le voyage par le lac Saint-Jean et passa l'hiver dans les environs du lac Nikabau. L'année suivante il dépassa le plateau d'épanchement et après avoir traversé le lac Mistassini descendit la rivière Rupert jusqu'à la baie James.

Une ordonnance relative au Domaine Royal lancée de Québec en 1733 mentionne, entre autres postes de traite au lac Saint-Jean, Nikabau et Mistassinoc ce qui indique que les trafiquants de fourrures français connaissaient à cette époque primitive la région qui nous occupe et, en 1732, un levé avait été fait du lac Saint-Jean à Nikabau par Joseph Normandin.

Peu de temps après la conquête du Canada, la Compagnie du Nord-Ouest fut établie et se rendit bientôt acquéreur du bail des Postes du

Notes historiques.